

Vendredi, 2 septembre 2022



AVIS DE CONVOCATION

Destinataires : Aux parents des élèves de l'École régionale des Quatre-Saisons pour l'année 2022-2023

Objet : Assemblée générale de parents

Conformément à l'article 47 de la Loi sur l'instruction publique, vous êtes conviés à l'assemblée générale des parents qui se tiendra le mercredi 14 septembre 2022 à 18 h 00 au gymnase de l'école. Le but de cette réunion est notamment d'élire les représentants et représentantes qui siégeront au conseil d'établissement de notre école pour la prochaine année scolaire. Si vous aimeriez vous présenter, vous pouvez contacter la directrice de l'école Mme Marilou Simard au 418-686-4040 poste 5800 afin de lui manifester votre intérêt. Vous trouverez ci-dessous l'ordre du jour de cette assemblée générale. Nous vous remercions à l'avance de votre participation.

Le conseil d'établissement est un lieu riche en échanges qui permet aux parents de prendre part à certaines décisions de l'école et d'en apprendre davantage sur le fonctionnement de ce milieu de vie.

Au plaisir de vous y retrouver!

Madame Sarah-Carrier, présidente du conseil d'établissement

Madame Marilou Simard, directrice

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PARENTS

Le mercredi 14 septembre 2022 à 18 h 00, au gymnase de l'École régionale des Quatre-Saisons

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 14 septembre 2021
3. Composition et explications du rôle et des fonctions du Conseil d'établissement conformément à la Loi sur l'instruction publique
4. Rapport annuel du Conseil d'établissement 2021-2022
5. Élection des représentants des parents au Conseil d'établissement
 - 5.1. Présentation des membres qui demeurent en poste
 - 5.2. Poste en élection
 - 5.3. Présentation des candidats
 - 5.4. Vote, au besoin
6. Parmi les parents formant le Conseil d'établissement, élection du représentant au comité de parents
8. Informations diverses sur le déroulement de l'année scolaire
9. Période de questions
10. Levée de l'assemblée